

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

## (deuxième partie)

### Démocratie participative et bonnes pratiques communales

Retour sur l'Assemblée générale de l'Union des Villes et Communes de Wallonie, en mai dernier. Lors de celle-ci, le partage de bonnes pratiques locales en matière de participation citoyenne était mis en exergue au travers d'un débat et de la diffusion de vidéos choisies sur UVCWTV, la web TV de l'Union des Villes et Communes de Wallonie ([www.youtube.com/uvcwv](http://www.youtube.com/uvcwv)). Ce fut encore le cas cette fois, avec des thèmes porteurs d'espoir, résolument tournés vers l'avenir. Deuxième partie.



**ALAIN DEPRET**  
Secrétaire de rédaction

## OLNE : LE BUDGET CITOYEN, UNIQUE EN WALLONIE

Depuis plusieurs années, Olne, petite commune de 4.000 habitants de l'arrondissement de Verviers, s'est montrée très inventive en matière de participation citoyenne. Mais, aujourd'hui, c'est une partie des investissements que la commune a décidé de confier à la consultation citoyenne. La démarche, baptisée « Budget citoyen », est totalement neuve sur le plan de la démocratie participative. L'idée est de demander à des citoyens de débattre de l'affectation de certains moyens budgétaires de 2017 et, ainsi, faire participer les gens aux décisions de dépenses dans la commune. Unique en Wallonie.

**D**epuis 2012, les actions participatives se sont multipliées à Olne : concertation et prise de décision commune avant la réalisation de travaux importants, installation de comités de quartier, enveloppes de quartiers dédiées à des projets spécifiques, notamment. En parallèle, des assemblées participatives déjà existantes ont été améliorées, telle la CCATM ou la CLDR, pour lesquelles des groupes de travail citoyens ont été créés.

Les budgets participatifs existent déjà en Wallonie, certes, mais ce ne sont souvent que des enveloppes de quartiers dédiées à des projets spécifiques. Ici, à Olne, on a voulu aller beaucoup plus loin, s'inspirant de modèles étrangers, tel celui de Porto Alegre, au Brésil. Le principe est simple : quelques citoyens seront bientôt choisis pour être formés à l'art du budget communal, et viendront ensuite débattre de certains investissements avec les représentants politiques et l'administration. Le but ultime est de donner des idées neuves aux citoyens, et utiliser l'argent public à bon escient, pour un avenir plus durable.

Pour arriver à ses fins, la commune s'est fait épauler par une association bruxelloise, Periferia. En construisant des initiatives citoyennes fortes, capables de négocier avec des territoires, administrations et pouvoirs exécutifs, Periferia essaie ainsi de rendre au collectif son rôle dans la société d'aujourd'hui. Bien que Olne ne soit pas encore au stade du budget participatif réel, c'est bien ce qu'elle ambitionne pour l'avenir. Pour, plus tard, soumettre l'entièreté du budget communal aux administrés.





## Dorian Kempeneers, Premier Échevin:

« Rendre le mur entre autorité, administration et citoyen le plus poreux possible »

### Monsieur l'Échevin, quelles sont vos attributions au sein du collège?

Je suis échevin depuis les élections de 2012, et j'ai en charge les compétences liées à l'environnement, à l'énergie et ce que l'on appelle les compétences de projets, à savoir le tourisme, la jeunesse, les sports... Mais aussi, les compétences liées à la communication et, particulièrement, à la participation citoyenne.

### Qu'avez-vous fait à Olne, jusqu'ici, en matière de participation citoyenne?

Avant mon arrivée à l'échevinat, il existait déjà deux assemblées participatives: la CCATM et la CLDR. En 2012, l'échevinat de la participation citoyenne a été créé, ce qui nous permet depuis de mettre en place des actions transversales, notamment aux finances. Nous avons donc essayé d'étendre cette participation et d'améliorer ce qui existait déjà. Au niveau de la CLDR, nous l'avons dynamisée par la création de groupes de travail, grâce à l'aide de la Fondation rurale de Wallonie.

### La CLDR est donc, pour vous, un moteur important de la démocratie participative?

Il s'agit en effet d'un moteur à partir duquel d'autres actions de participation sont nées. Mais, parallèlement à cela, nous avons créé de nouvelles choses. Nous avons sollicité la participation et la concertation citoyenne, avec une prise de décision commune, avant la mise en œuvre de travaux d'importance dans la commune, par exemple. De même, en ce qui concerne la sécurisation des quartiers. Bref, nous essayons d'avoir plusieurs espaces de participation citoyenne qui touchent un maximum de personnes et, d'ici la fin de la mandature, j'aimerais beaucoup mettre en place un conseil communal de la jeunesse. Notre but est clairement d'attendre des citoyens qu'ils fassent des propositions concrètes pour le bien commun. Et de rendre le mur qui se dresse parfois entre autorité, administration et citoyen le plus poreux possible pour que l'on construise ensemble.

### Votre projet de budget citoyen est plutôt inédit. Comment le concevez-vous?

Le CDLD prévoit le terme 'budget participatif', mais il l'envisage plutôt sous l'aspect d'enveloppes de quartier. L'idée est que l'on donne une somme aux citoyens pour des petits projets de quartier. C'est utile, bien évidemment, mais rien n'a été construit ensemble, et cela ne contribue pas vraiment au bien de la commune et de tous. L'autre extrême en matière de budget participatif a déjà été envisagé à Porto Alegre, au Brésil: une masse importante du budget de la commune est décidée par les citoyens, en accord avec les autorités communales, pour de futurs investissements. À Olne, on se situe un peu entre les deux philosophies. Nous avons donc commencé par expliquer aux citoyens intéressés ce qu'est un budget communal, qu'il fallait, par exemple, que les crédits soient inscrits au

budget communal pour pouvoir avancer et réaliser les projets. Après cette formation, a succédé une période d'établissement des critères: qu'est-ce qu'un projet positif pour la commune, de quoi la commune a-t-elle besoin? Tout cela permettra aux citoyens d'établir une grille de lecture et de cibler un projet qui répond plus à leurs besoins.



### Vous n'en êtes pas encore là?

Non pas encore, mais on compte y arriver très vite. Ensuite, viendra la phase de la méthodologie: comment lancer l'appel à projets dans la commune, qui décidera, quelle est la place du politique et la place du citoyen?... Ce qui donnera lieu à l'établissement d'un règlement. Le règlement du budget citoyen ne sera donc pas rédigé à l'avance par le politique, mais il sera conçu par les citoyens. Ensuite, sera lancé l'appel à projets et les citoyens décideront vers qui orienter cet appel. Nous accompagnerons toute la procédure et l'aménagerons, si nécessaire. Et la réalisation des projets se fera à l'automne. En hiver, les projets seront réalisés et une évaluation aura lieu à la fin de l'année. L'objectif est double: d'une part, que les citoyens puissent voir leur réalisation et, d'autre part, que l'on conserve une dynamique toujours active. L'évaluation, qui tiendra compte de l'appréciation des citoyens, mais pas seulement, nous guidera aussi pour les projets de l'année prochaine.

### Quels seront les projets proposés par les citoyens, à votre avis?

C'est justement le défi. Et je ne voudrais pas déjà capitaliser sur des projets que je n'imagine sans doute pas. Aujourd'hui, les citoyens réclament beaucoup de choses concrètes et proches de chez eux: des routes sécurisées, la sécurité autour des écoles, des plaines de jeux... L'intérêt du processus réside justement dans le fait de savoir si ces besoins sont ceux de l'ensemble de la commune. Je n'ai donc pas envie de savoir maintenant ce que seront leurs projets. Ce sera bien plus riche, car ce projet émanera non pas d'une seule tête mais d'un groupe de citoyens.

### On sent clairement que vous voudrez aller plus loin ensuite, en ce qui concerne le budget participatif. Je me trompe?

Le budget citoyen n'est jamais qu'une étape pour aller dans la bonne direction. Demain, il faudra aller plus loin. À cet égard, j'en appelle à toutes les autorités en Wallonie car notre projet de budget participatif était, au départ, beaucoup plus ambitieux. Or, nous sommes convaincus, à Olne, que nous devons aller vers un vrai budget participatif si nous voulons conserver la fibre électorale des citoyens. Cela consiste donc à inscrire dans la loi le rôle fondamental des citoyens dans la politique. Notre rôle est de porter la voix du citoyen au fur et à mesure du mandat, et non pas uniquement au moment de notre installation.

**Vous pensez que la survie de la démocratie passe nécessairement par la participation citoyenne ?**

La démocratie participative est, en tout cas, à un tournant. Cependant, il ne faut pas attendre une révolution, mais bien une évolution de la pratique. Et la participation citoyenne fait partie de cette évolution, à côté de laquelle on ne peut pas passer. C'est indispensable car il existe bel et bien un mur aujourd'hui entre le politique et le citoyen. Si, nous politiques, nous ne faisons pas tomber ce mur, qui le fera ? L'avenir du politique est donc, selon moi, dans la participation citoyenne. Pour ce faire, il faut bien sûr convaincre. La seule façon de le faire est de démontrer que leur place est aussi importante pour l'avenir de la commune.

**Avez-vous l'impression que le budget citoyen sera rendu possible chez vous parce qu'Olne est une petite commune rurale ?**

Je ne pense pas que c'est plus facile parce que la commune est petite et rurale. Je pense que ce projet a été rendu possible parce que nous sommes des échevins qui nous impliquons vraiment dans notre commune. À Olne, tous les échevins ont pris un temps partiel pour s'occuper pleinement de leurs attributions. Être au contact

des citoyens, cela prend du temps et c'est cela qui fonctionne. N'importe qui peut le faire si du temps est libéré, notamment en ne multipliant pas les mandats.

**C'est une vraie révolution politique...**

C'est ce que les gens demandent. Le mandataire, qui n'a pas compris cela, est déjà allé trop loin et ne peut plus rattraper le coup. Je lance vraiment un appel à tous les mandataires : prenez le temps de votre mandat ! Il y a tellement de choses à faire...

**Fort de votre expérience et conscient des enjeux démocratiques, quels conseils pourriez-vous donner aux communes qui voudraient se lancer dans l'aventure ?**

Le seul conseil que je puisse leur donner est d'être bien encadrés. Nous ne sommes pas des experts de la participation citoyenne, alors que des asbl existent et possèdent cette expertise qui nous fait défaut. Nous avons fait appel à une asbl bruxelloise, experte dans ce domaine, mais il en existe bien d'autres. Donc, faisons-leur confiance et travaillons ensemble avec leurs bonnes pratiques. À partir d'un éventail de projets très large, choisissons quelques projets qui conviennent particulièrement à notre commune, et disons-nous qu'il s'agira toujours d'un pas dans la bonne direction.

---

## LES-BONS-VILLERS : UNE MAISON MULTI-SERVICE, RÉSULTAT DE LA CONCERTATION CITOYENNE

La commune de Les-Bons-Villers, à quelques kilomètres de Charleroi, s'est lancée dans une opération de développement rural il y a presque vingt ans. Un PCDR, qui a permis une large concertation citoyenne au sein, notamment, d'une commission locale de développement rural. La nationale 5 divisant géographiquement la commune en deux, les citoyens avaient ainsi clairement fait connaître aux autorités locales leurs besoins en matière de services administratifs, malheureusement absents de certains villages. En 2009, est donc né le projet de création d'une maison multi-service dans l'ancienne maison communale de Mellet.

Celle-ci rassemble, depuis, un point Poste pris en charge par les services communaux, mais aussi le service communal de cohésion sociale, ainsi que des permanences décentralisées. Détail important : la réalisation de la maison multi-service s'est faite en lien physique avec la maison de village déjà existante, qui accueille dans ses locaux, notamment, un espace public numérique, ainsi qu'une salle polyvalente.

Ensuite, un autre service de proximité s'est développé au sein de la maison multi-service : la délivrance de certains documents administratifs. Par ce biais, un relais est établi entre la maison communale de Frasnes-lez-Gosselies et les citoyens de Mellet et Wayaux. Il devrait aussi y avoir à terme un guichet logement et une permanence de l'office des pensions. La cellule de cohésion sociale comprend la



coordinatrice du plan de cohésion sociale (projet de la Région wallonne) qui chapeaute les services jeunesse, troisième âge, extrascolaire, handicap et espace publique numérique.